Saint-Ouen (93) : des appartements condamnés pour faire réagir l’État face au trafic de drogue

05/04/2018 à 3h47



Le gouvernement a dévoilé ce mercredi 4 avril sa loi sur le logement, baptisée Elan. Sa priorité est la réforme du logement social. À Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), le maire refuse l’accès de ces HLM à des familles pourtant éligibles afin de leur éviter l’enfer des dealers.

À Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), aux portes de Paris, le trafic de drogue ne s’interrompt jamais et les points de vente se comptent par dizaines : dans la rue, devant les collèges et les écoles, sur la place de la mairie et surtout au cœur des cités de cette ville de 48 000 habitants. Face à cette situation immuable depuis des années, certains élus, impuissants, en viennent à condamner des logements. Des frontières sont même parfois érigées pour tenter de cerner les trafiquants.

Patrice Roques est à la tête du principal bailleur social de Seine-Saint-Denis, en charge notamment de ces deux tours de 300 logements : la cité Ottino-Vaillant, en plein centre-ville, où un mur antidrogue a été bâti. Des centaines de milliers d’euros ont été investis pour rénover les lieux et tenter d’éloigner les dealers. Mais malgré ces

investissements, rien ne change, selon lui. Un constat partagé par les rares habitants, qui acceptent de témoigner à visage masqué. Dès la fin de matinée, les dealers ont repris leur place. Les voici qui contrôlent l'unique accès à la cité, à la vue de tous.

À quelques centaines de mètres de là, le quartier Jules Vallès: deux bâtiments de 16 étages. Ici, pas de rénovation ; la municipalité a opté pour une solution beaucoup plus radicale : les tours sont vidées progressivement de leurs habitants. Une quarantaine d'appartements ont été condamnés. Une façon pour le maire de Saint-Ouen de dénoncer une situation invivable selon lui. La mairie de Saint-Ouen en appelle donc aujourd'hui à la préfecture et à l'État pour l'aider à chasser les trafiquants qui ont fait de la ville un supermarché de la drogue.